



Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC)  
spécialisé en Infectiologie  
21 rue Beaurepaire, 75010 Paris  
Référencement ANDPC N°1468

4<sup>ème</sup> Séminaire SPILF

**14 et 15 octobre 2021**

# Implémenter un programme de Bon Usage des Anti-infectieux

Coordonnateurs : V. MEYSSONNIER & R. MAYAN

**Judi 14 octobre 2021**

## 10 h Accueil des participants

### 10h30 Tour de table

Présentation des projets en cours de participants et/ou de leurs attentes (V. MEYSSONNIER et R. MAYAN)

Préalable : chaque participant envoie un court document avec 3 points :

- Projets

Barrières identifiées

- Attentes du séminaire pour identifier les objectifs pertinents et en mesurer les effets.

Échange avec les participants (brainstorming) sur les projets en cours

13h00 Repas buffet

### 14h00-15h30 : ateliers en demi-groupes (V. MONDAIN, V. MEYSSONNIER, E. BONNET)

Groupe A : atelier 3

Groupe B : Atelier 4

### 16h00-17h30 ateliers en demi-groupes

Groupe A : Atelier 4

Groupe B : Atelier 3

**Vendredi 15 octobre 2021**

### 8h30-10h30 Conférences

Actualités sur le « Bon Usage des Antibiotiques » (revue littérature - S KERNEIS)

Suivi médico-chirurgical des infections complexes. Déterminants culturels. (N. PEIFFER SMADJA)

Conventionnement des structures de santé (S. DIAMANTIS)

Exposés des projets des séminaires précédents (R. MAYAN)

### 11h00-12h30 : ateliers en demi-groupes (N. ISSA, C. VIGNES, G. BIRGAND, R. MAYAN)

Groupe A : atelier 1

Groupe B : Atelier 2

12 h 30 : repas buffet

### 13h30-15h00 ateliers en demi-groupes

Groupe A : Atelier 2

Groupe B : Atelier 1

### 15h15 - 16h Brainstorming

- Conclusions du séminaire
- 3 objectifs communs pour les participants à atteindre avec outils & indicateurs

## **Ateliers**

1	Conduite du changement (sciences implémentation) : exemple endocardites (ou autre...)	N ISSA/G BIRGAND
2	Bon usage des anti-infectieux et certification des établissements de santé	C VIGNES / R MAYAN
3	Place du référent infectiologue dans la gestion des IOA et articulation avec CRIOAC	V MEYSSONNIER / E BONNET
4	Un cas concret : le bon usage des antifongiques	V. MONDAIN